CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174047** **VALABLE JUSQU'AU** **02/07/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 314 503 996

Siret : 838 689 586 00017

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 215211200170

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011258887404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011258887404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : TOITURE PARISIENNE

42 RUE DE MAUBEUGE
75009 PARIS

Téléphone : 06 31 02 51 58 **Fax :**

Portable : 06 31 02 51 58

Responsabilité légale :
LESNE THOMAS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.toitureparisienne.com/

E-mail : tl@toitureparisienne.com

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 801 146 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)	13	17/09/2024
3193	Couverture du patrimoine	13	19/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 12:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E174047** **VALABLE JUSQU'AU** **02/07/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2018
Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 314 503 996

Siret : **838 689 586 00017**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 215211200170

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011258887404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011258887404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **TOITURE PARISIENNE**

42 RUE DE MAUBEUGE
75009 PARIS

Téléphone : 06 31 02 51 58 **Fax :**
Portable : 06 31 02 51 58

Site Internet : http://www.toitureparisienne.com/
E-mail : tl@toitureparisienne.com

Responsabilité légale :
LESNE THOMAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	17/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	17/09/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/09/2024
o Isolation des combles perdus	17/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.